



Conseil de sécurité

Distr. générale
27 mai 2020
Français
Original : anglais

Lettre datée du 19 mai 2020, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011)

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le onzième rapport que l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions a présenté au Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011) en application du paragraphe a) de l'annexe à la résolution 2501 (2019).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter le texte de la présente lettre et du rapport à l'attention des membres du Conseil de sécurité et de le faire distribuer comme document du Conseil.

Le Président du Comité du Conseil de sécurité
créé par la résolution 1988 (2011)
(Signé) Dian Triansyah **Djani**



**Lettre datée du 30 avril 2020, adressée au Président du Comité
du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011)
par l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions**

J'ai l'honneur de me référer au paragraphe a) de l'annexe à la résolution 2501 (2019), dans lequel le Conseil de sécurité a demandé à l'Équipe de surveillance de présenter chaque année au Comité, par écrit, un rapport détaillé et indépendant sur la façon dont les États Membres auront mis en œuvre les mesures énoncées au paragraphe 1 de la résolution, comportant des recommandations précises concernant l'amélioration de la mise en œuvre des mesures et de nouvelles mesures envisageables.

Je vous transmets donc le onzième rapport d'ensemble de l'Équipe de surveillance, conformément à la demande susmentionnée. L'Équipe de surveillance précise que le texte de référence est l'original anglais.

Le Coordonnateur de l'Équipe d'appui analytique
et de surveillance des sanctions
(*Signé*) Edmund **Fitton-Brown**

Onzième rapport de l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions, présenté en application de la résolution 2501 (2019) du Conseil de sécurité concernant les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées dans la menace qu'ils constituent pour la paix, la stabilité et la sécurité de l'Afghanistan

Résumé

Le principal fait nouveau marquant depuis le précédent rapport de l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions (S/2019/481) a été l'action engagée pour instaurer un processus de paix, initialement en organisant des pourparlers entre les Taliban et les États-Unis d'Amérique en vue de parvenir à un accord pour mettre fin à la guerre qui dure depuis 18 ans.

De multiples séries de pourparlers menées pendant seize mois ont abouti à une cérémonie de signature avec le Représentant spécial des États-Unis pour la réconciliation en Afghanistan, Zalmay Khalilzad, et le mollah Abdul Ghani Baradar Abdul Ahmad Turk (TAi.024) le 29 février 2020 à Doha. L'accord prévoyait un retrait militaire des États-Unis, en retour, l'adoption de mesures antiterroristes par les Taliban, l'échange de prisonniers entre les Taliban et le Gouvernement afghan, la levée des sanctions et l'ouverture de pourparlers intra-afghans en vue de l'instauration d'un cessez-le-feu permanent.

Selon les premières indications, bon nombre de ces objectifs, sinon tous, s'avéreront difficiles à atteindre. Si les Taliban restent suffisamment disciplinés sur le plan interne pour constituer une formidable force de combat, il existe des dissensions intestines, ce qui rend difficile tout compromis avec leurs adversaires, et le message du groupe reste très dur. Le groupe semble également bien préparé pour la saison des combats de 2020 et intensifier le rythme de ses attaques contre des cibles du Gouvernement afghan tout en essayant d'éviter de provoquer les États-Unis. Les différences d'interprétation de l'accord pourraient entraîner des crises périodiques liées à sa mise en œuvre. Les Taliban radicaux sont convaincus qu'ils peuvent atteindre leurs objectifs par la force et qu'ils y parviendront.

Le fait que les Taliban continuent de tirer profit du trafic de stupéfiants n'est pas abordé dans l'accord mais constituera un défi dans le cadre de tout futur accord de gouvernance en Afghanistan. Le problème reste d'une ampleur considérable et a été compliqué davantage par l'explosion de la production et du trafic de méthamphétamine.

Le haut commandement d'Al-Qaida (QDe.004) reste présent en Afghanistan, ainsi que des centaines de combattants armés, auprès d'Al-Qaida dans le sous-continent indien et des groupes de combattants terroristes étrangers alignés sur les Taliban. Un certain nombre de membres importants d'Al-Qaida ont été tués en Afghanistan au cours de la période considérée. Les relations entre les Taliban, en particulier le Réseau Haqqani (TAe.012), et Al-Qaida restent étroites, fondées sur l'amitié, une histoire de lutte partagée, la sympathie idéologique et les mariages mixtes. Les Taliban se sont régulièrement concertés avec Al-Qaida lors des négociations avec les États-Unis et ont offert des garanties qu'ils honoreront leurs liens historiques. Al-Qaida a réagi positivement à cet accord, que ses alliés ont accueilli comme une victoire pour la cause des Taliban et donc pour le militantisme mondial. Le défi consistera à garantir les acquis de la lutte contre le terrorisme auxquels les Taliban se sont engagés, ce qui exigera d'eux qu'ils suppriment toute menace internationale émanant d'Al-Qaida en Afghanistan.

L'État islamique d'Iraq et du Levant-Khorassan (EIIL-K) (QDe.161) a essuyé de graves revers au cours de la période considérée, après avoir été presque éradiqué de sa principale base afghane dans la province du Nangarhar en novembre 2019, et avoir subi d'autres pertes dans son nouveau refuge dans la province voisine de Kounar au début de 2020. Les forces Taliban ont joué un rôle important dans ces défaites, tout comme les forces afghanes et leurs alliés internationaux. L'Équipe de surveillance estime maintenant à seulement 2 200 le nombre de membres de l'EIIL-K dans l'ensemble de l'Afghanistan. L'EIIL-K reste capable de monter des attaques dans différentes parties du pays, y compris à Kaboul, mais certaines de celles qui ont été revendiquées pourraient s'inscrire entièrement ou en partie dans le cadre d'un arrangement tactique avec le Réseau Haqqani. Le principal risque de résurgence de l'EIIL-K dans le contexte du processus de paix afghan réside peut-être dans sa capacité à se présenter comme le seul groupe terroriste rebelle dans le pays et à attirer de nouvelles recrues et des financements en conséquence. Outre la manière dont les Taliban réagissent face à toute menace émanant d'Al-Qaïda, leur crédibilité en tant que partenaire de la communauté internationale dans la lutte contre le terrorisme reposera sur leur succès s'agissant de parer à la menace que constitue l'EIIL-K. Le nombre de combattants terroristes étrangers en quête d'un but et de moyens de subsistance en Afghanistan, dont jusqu'à 6 500 Pakistanais, rendra ce problème complexe, ce qui nécessitera une surveillance attentive.

Le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011) et l'Équipe de surveillance s'emploient à soutenir le processus de paix en Afghanistan, notamment en facilitant l'octroi de dérogations à l'interdiction de voyager pour les négociateurs Taliban. Ce travail deviendra probablement plus intensif et plus important après l'accord, d'autant plus que le régime de sanctions imposé par la résolution 1988 (2011) devient lui-même un point de négociation.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Processus de paix	6
II. Situation des Taliban	8
A. Structure des Taliban	8
B. Commandement Taliban	8
C. Prévisions pour la saison des combats de 2020	11
D. Taliban et Al-Qaida	12
E. Financement des Taliban et liens avec la criminalité	15
III. État islamique d'Iraq et du Levant en Afghanistan	18
IV. Combattants terroristes étrangers en Afghanistan	21
V. Application des sanctions	24
A. Interdiction de voyager	24
B. Gel des avoirs	24
C. Embargo sur les armes	25
VI. Activités de l'Équipe de surveillance	25
A. Coopération avec des États Membres et des interlocuteurs non officiels	25
B. Coopération avec des organisations régionales	26
C. Coopération avec d'autres organismes des Nations Unies	26
D. Coopération entre le Conseil de sécurité et l'Organisation internationale de police criminelle	26
E. Contribution au débat public	26
Annexe	
Structure des Taliban	27

I. Processus de paix

1. Le présent rapport n'est pas destiné à rendre compte, point par point, des pourparlers de paix entre les États-Unis et les Taliban depuis la fin de 2018, qui ont été rendus publics, mais il met en évidence les principaux faits nouveaux.

2. Le 21 novembre 2019, dix membres des Forces nationales de défense et de sécurité afghanes, dont certains étaient détenus par les Taliban depuis deux ans, ont été libérés en échange de trois prisonniers appartenant au Réseau Haqqani qui étaient détenus par le Gouvernement afghan. Les Taliban, en signe de bonne volonté, ont également libéré deux otages occidentaux¹. Les prisonniers membres du Réseau Haqqani qui ont été libérés étaient Haji Malik Khan (non inscrit sur la Liste)², Hafiz Abdul Rashid Omari (non inscrit sur la Liste)³ et Anas Haqqani (non inscrit sur la Liste), le frère du commandant adjoint Taliban Sirajuddin Jallaloudin Haqqani (TAi.144). Peu après sa libération, Anas Haqqani, dont les Taliban avaient toujours nié l'appartenance à leur groupe, est arrivé à Doha le 19 novembre et y a rejoint la Commission politique Taliban.

3. Cet échange de prisonniers a été suivi par la reprise des pourparlers à Doha le 6 décembre, qui a elle-même été suivie d'une nouvelle pause après une attaque des Taliban contre la base américaine de l'aérodrome de Bagram⁴. L'Équipe de surveillance a reçu des informations selon lesquelles cette attaque aurait été perpétrée par des agents d'Al-Qaïda, qui craignaient que l'accord envisagé n'exige des Taliban qu'ils rompent les liens avec Al-Qaïda et les combattants étrangers.

4. Plus tard en décembre, craignant une nouvelle rupture des discussions avec les États-Unis, le Bureau politique Taliban a formé une délégation dirigée par le mawlaoui Shahabuddin Delawar (TAi.113) pour se concerter avec la Choura de Quetta⁵ quant à la réduction de la violence⁶. Malgré de nombreux appels à un cessez-le-feu, les Taliban ont refusé, par crainte de perdre le contrôle parmi la base du mouvement⁷. La Commission militaire Taliban aurait cherché à obtenir de la Choura de Quetta l'assurance qu'ils pourraient continuer à se battre indépendamment de tout accord.

5. Les pourparlers se sont poursuivis à Doha en janvier 2020, l'accent n'étant plus mis sur un cessez-le-feu mais sur la conclusion d'un accord qui reposerait sur une réduction de la violence durant une période dont il a finalement été convenu qu'elle durerait une semaine. Les deux parties ont signé l'accord à Doha fin février, après une période de sept jours durant laquelle les niveaux de violence ont considérablement diminué dans toutes les provinces afghanes.

¹ Le ressortissant américain Kevin King et le ressortissant australien Timothy Weeks étaient professeurs à l'Université américaine d'Afghanistan.

² Haji Malik Khan est l'oncle de Sirajuddin Haqqani (TAi.144) et joue un rôle dans les finances du Réseau Haqqani.

³ Hafiz Rashid Omari, un ancien commandant du Réseau Haqqani dans la province de Khost et le frère de Mohammad Nabi Omari ; ce dernier a été détenu par les États-Unis dans le camp de Guantanamo Bay pendant 12 ans avant d'être libéré en 2014 et de rejoindre le Bureau politique Taliban.

⁴ L'attaque était dirigée contre l'ancien hôpital coréen, appelé ainsi car il s'agissait d'un hôpital opérationnel laissé par l'équipe coréenne de reconstruction de province.

⁵ La Choura de Quetta n'est pas un terme géographique, mais un concept analytique décrivant le groupe des plus hauts responsables Taliban.

⁶ La délégation aurait également inclus le mollah Mohammad Fazl (TAi.023), le qari Din Mohammad Hanif (TAi.043) et Syed Rasool Haleem (non inscrit sur la Liste).

⁷ Zabiullah Mujahid, porte-parole Taliban, « La réalité de la situation est que l'Émirat islamique n'a aucune intention de déclarer un cessez-le-feu ». Voir le site Taliban officiel à l'adresse suivante : <http://alemarahenglish.com/?p=31034>.

6. L'accord prévoyait plusieurs points clés concrets :

a) Une réduction conditionnelle en deux phases des troupes des États-Unis et de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) dans un délai de cent-trente-cinq jours, puis un retrait de toutes les troupes étrangères présentes dans les quatorze mois suivant la signature de l'accord, ce qui est conditionné au respect par les Taliban des engagements qu'ils ont pris ;

b) Les mesures antiterroristes que les Taliban doivent prendre ;

c) La libération d'un maximum de 5 000 Taliban et d'un maximum de 1 000 prisonniers du gouvernement (devant initialement être entreprise avant le début des pourparlers interafghans le 10 mars) ;

d) Dès le début des négociations interafghanes, dialogue avec le Conseil de sécurité au sujet du retrait potentiel des Taliban des listes relatives aux sanctions de l'ONU d'ici le 29 mai 2020 et de celles des États-Unis d'ici le 27 août 2020 ;

e) Un cessez-le-feu permanent et une feuille de route politique à inscrire à l'ordre du jour des négociations interafghanes.

7. La cadence du retrait des États-Unis devait coïncider avec le respect par les Taliban de la réduction de la violence et de la garantie que l'Afghanistan ne serve plus de base aux terroristes internationaux. L'accord contenait également des dispositions confidentielles distinctes relatives à la mise en œuvre et censées décrire les futurs engagements des États-Unis en matière de lutte contre le terrorisme en Afghanistan.

8. Un membre clef du Bureau politique Taliban à Doha, Sher Mohammad Abbas Stanekzai Padshah Khan (TAi.067), a expliqué aux médias le 29 février que, à partir de la fin du mois de mars, la guerre entre les Taliban et les États-Unis cesserait. Il n'a pas été fait mention de la guerre menée par les Taliban contre les forces afghanes ou le Gouvernement afghan. Ce message des dirigeants Taliban a été repris par les commandants Taliban sur le terrain qui ont informé les populations civiles que, suite à la « victoire de l'Émirat islamique », le « Gouvernement afghan serait renversé dans les trois mois »⁸. Les espoirs d'une poursuite de la réduction de la violence se sont assombris peu après la cérémonie de signature du fait que les forces Taliban ont multiplié les attaques contre les forces afghanes dans tout le pays.

9. Les différences d'interprétation de l'accord seront difficiles à résoudre. Les interlocuteurs du Gouvernement afghan ont informé l'Équipe de surveillance que la disposition prévoyant la libération d'un maximum de 5 000 prisonniers Taliban les avait surpris et que la libération soudaine d'un si grand nombre de prisonniers serait un exercice compliqué. De nombreux responsables étaient particulièrement réticents à libérer des prisonniers Taliban qui avaient participé à des attaques très médiatisées, craignant qu'ils ne retournent tout simplement sur le champ de bataille dès qu'ils seraient libérés. Depuis la fin du mois de février, une augmentation des enlèvements de fonctionnaires et de civils a été constatée, ce qui donne à penser que les Taliban ne détenaient pas réellement 1 000 prisonniers pris aux forces afghanes mais cherchaient à accroître le nombre de leurs prisonniers aux fins de l'échange. Les chefs tribaux locaux qui négocient la libération des personnes détenues ont été informés par des Taliban locaux que les enlèvements avaient été ordonnés par la Commission du renseignement Taliban et que la décision de les libérer allait au-delà de l'autorité des commandants locaux.

10. La condition posée par les Taliban, à savoir que tous leurs membres soient retirés des listes relatives aux sanctions de l'ONU d'ici le 29 mai, a été considérée

⁸ Information communiquée par un État Membre.

par les responsables afghans comme une démarche qui ne devrait être accomplie que par étapes, en échange de concessions proportionnées de la part des Taliban, afin de conserver un moyen de pression pour les persuader de négocier.

11. Les interlocuteurs de l'Équipe de surveillance affirment que parmi les hommes du rang, les Taliban ne sont guère enthousiastes à l'idée de poursuivre le conflit. Mais malgré les divisions internes entre les forces politico-militaires, tribales et régionales, l'ensemble des observateurs s'accorde à dire que toute décision prise par les dirigeants Taliban concernant l'accord, ou même la poursuite des combats, sera généralement appliquée par les commandants et les combattants Taliban sur le terrain.

12. Les Taliban restent confiants dans leur capacité à prendre le pouvoir par la force. Le risque existe qu'ils continueront à trouver des raisons de retarder les négociations interafghanes alors que les forces internationales qui soutiennent le Gouvernement afghan continuent à partir. Des manœuvres dilatoires incluraient l'argument selon lequel les autorités de Kaboul ne respectent pas l'accord concernant la libération des prisonniers ou refusent de reconnaître aucune équipe de négociation proposée par Kaboul. Les Taliban ont déjà commencé à accuser les États-Unis de faire preuve de mauvaise foi lorsqu'ils fournissent un soutien aérien rapproché aux forces afghanes alors qu'elles font l'objet d'attaques menées par les Taliban. De même, le retard pris dans la formation du gouvernement à Kaboul, après un long processus électoral, a également constitué un défi pour la mise en œuvre de l'accord. Malgré les difficultés, les États Membres continuent de croire qu'un règlement négocié est la seule solution au conflit interminable en Afghanistan.

II. Situation des Taliban

A. Structure des Taliban

13. Le Conseil de commandement Taliban, communément appelé la Choura de Quetta, a mis en place une série de commissions et d'organes qui reproduisent les fonctions et les tâches exercées dans le cadre d'une organisation gouvernementale normale. Cette structure Taliban est communément appelée son gouvernement fantôme. En annexe au présent rapport, l'Équipe de surveillance, en coopération avec ses interlocuteurs du Gouvernement afghan et la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), a dressé une liste de ce qu'elle estime être l'actuel gouvernement fantôme Taliban, de sa structure centrale jusqu'à ses divers commissions et organes, ainsi qu'une liste des gouverneurs fantômes au niveau provincial. Il est également précisé dans cette annexe quels Taliban (inscrits ou non sur la Liste) sont considérés comme ayant des liens étroits avec Al-Qaida. L'Équipe de surveillance avait le plus récemment inclus une telle annexe dans son sixième rapport (S/2015/648).

B. Commandement Taliban

14. Depuis le précédent rapport (S/2019/481), et comme indiqué ci-dessus, les dirigeants Taliban ont piloté le mouvement dans les négociations avec les États-Unis pour conclure un accord. Ce processus a accru leur influence politique et leur accès à certains États Membres et aux médias internationaux, alors qu'ils menaient

simultanément des attaques de plus en plus nombreuses⁹. Les Taliban ont toujours réussi à rester unis, malgré des divergences de vues internes¹⁰.

15. Certains interlocuteurs de l'Équipe de surveillance soutiennent que la grande majorité des Taliban suivront les ordres de leurs dirigeants concernant l'accord récemment signé avec les États-Unis, quels que puissent être ces ordres ou directives. Le commandement Taliban s'est montré capable de maintenir la discipline de ses combattants pendant la période où la violence a diminué, et il est probable qu'il maintiendra la même discipline durant toute intensification des combats en 2020, tout en cherchant à obtenir un avantage politique.

16. Les Taliban ont remanié la structure de leur gouvernement fantôme au cours de l'hiver en prévision de la saison des combats de 2020. Des membres des Taliban se sont réunis en février pour discuter de la réorganisation de la gouvernance fantôme et de la structure militaire dans l'est du pays. De nouvelles nominations importantes ont été effectuées dans les provinces de Khost, du Kounar, du Laghman, du Logar, du Ouardak, du Nangarhar, du Nouristan et de Paktiya, ainsi que pour d'autres fonctions provinciales dans les provinces du Badakhchan, de Baghlan, de Balkh, du Bamiyan, de Kaboul, de Kapissa, de Kondozi, de Samangan et de Takhar. Abdul Aziz Abbasin (TAi.155), membre haut placé du Réseau Haqqani et frère du commandant adjoint Taliban Sirajuddin Haqqani, a ordonné l'augmentation de l'approvisionnement en munitions et en matériel explosif destinés aux forces Taliban dans les provinces de Ghazni, Ouardak, Paktiya et Parwan.

17. Une nomination méritant d'être signalée est celle, à la mi-février, du mollah Abdul Rehman (non inscrit sur la Liste), mieux connu sous son pseudonyme de Pir Agha, transféré de son poste de gouverneur fantôme de Nangarhar à celui de gouverneur fantôme de Zabol. Agha dirige les forces de réaction rapide des Taliban (unités rouges) et avait été nommé gouverneur fantôme de Nangarhar pour contrer la menace que représentait l'État islamique d'Iraq et du Levant-Khorassan (EIIL-K). Le précédent gouverneur fantôme de Zabol, le mollah Mohammad Essa (non inscrit sur la Liste), a remplacé Pir Agha à Nangarhar. La nomination de Pir Agha à Zabol semblerait être le signe d'une intention agressive des Taliban pour la saison des combats de 2020.

18. Selon les États Membres, les désaccords internes persistants au sein du commandement Taliban se sont accentués en raison des pourparlers en cours avec les États-Unis. La hiérarchie Taliban a toutefois réussi à maintenir l'unité et la discipline dans ses rangs. Plusieurs factions Taliban se sont formées à la suite de l'annonce de la mort du mollah Mohammad Omar Ghulam Nabi (TAi.004), comme l'Équipe de surveillance en a déjà fait état (voir [S/2017/409](#), par. 1 et 2 et [S/2018/466](#), par. 2 à 5). Bien que les Taliban aient plus récemment donné à l'opinion publique l'apparence d'une unité accrue, les lignes de fracture existantes se sont creusées du fait des négociations avec les États-Unis et de certains aspects de l'accord.

19. Il est également fait état de divisions au sein du Bureau politique Taliban, notamment au sein de l'équipe de la délégation entre ceux qui suivent Abdul Ghani Baradar Abdul Ahmad Turk (TAi.024) et un groupe plus dur proche de Sher Mohammad Abbas Stanekzai. Les membres du Bureau politique à Doha comprenaient la nécessité pour les Taliban d'avoir des échanges avec la communauté internationale et de faire preuve de modération, mais les combattants de la base ne partageraient pas ce point de vue. Par conséquent, des interlocuteurs pensaient que le commandement

⁹ La MANUA a constaté une augmentation de 15 % du nombre d'attaques lancées par les Taliban par rapport à l'année précédente.

¹⁰ Un interlocuteur a décrit l'unité actuelle des Taliban comme « le résultat de paiements en espèces et de la menace de violence ».

Taliban n'avait pas pleinement divulgué les détails de l'accord, en particulier tout engagement à couper les liens avec Al-Qaïda et les combattants terroristes étrangers, par crainte d'une réaction hostile – question qui avait à maintes reprises fait surface comme un sujet de débat interne acrimonieux.

20. Al-Qaïda opère secrètement en Afghanistan tout en maintenant des relations étroites avec les Taliban. Si les conditions de l'accord avec les États-Unis devenaient contraignantes pour les Taliban, il pourrait en résulter une scission entre les camps pro et anti-Al-Qaïda. L'Équipe de surveillance a appris qu'au moins un groupe de Taliban de haut rang avait déjà formé un nouveau groupe d'opposition à tout éventuel accord de paix, prétendument connu sous le nom de Hizb-i Vilayet Islami¹¹ et composé principalement de membres Taliban dissidents de haut rang résidant hors d'Afghanistan. D'autres interlocuteurs considéraient que la mise en œuvre réussie de l'accord pourrait amener des combattants terroristes étrangers à abandonner les combats ou à se réinstaller hors d'Afghanistan. Une autre possibilité, si le processus de paix échoue, serait une recrudescence de la violence et du chaos en Afghanistan.

21. Les divisions au sein des commissions politique et militaire Taliban après la mort du mollah Mohammad Omar reflètent également des rivalités plus anciennes, par exemple entre les tribus Alizai et Nourzai. Des commandants militaires alizai de longue date sur le terrain, Sadr Ibrahim (non inscrit sur la Liste) et le mollah Abdul Qayyum Zakir (non inscrit sur la Liste), dirigent une faction loyale au défunt mollah Akhtar Mohammad Mansour Shah Mohammed (TAi.011). Ibrahim et Zakir adoptent une ligne dure, à l'instar de membres de haut rang du Réseau Haqqani, qui sont favorables à la poursuite des combats. Ce groupe est opposé à une faction plus importante de Taliban nourzai loyaux à Haibatullah Akhundzada (non inscrit sur la Liste).

22. Des interlocuteurs de l'Équipe de surveillance, dont des Taliban réconciliés, ont signalé qu'il existe parmi les combattants Taliban un ressentiment envers les hauts dirigeants qui sont considérés comme étant devenus ignorant des dures réalités du champ de bataille. Les Taliban de haut rang qui vivent confortablement à l'étranger avec leurs familles suscitent le mécontentement. Certains interlocuteurs estimaient qu'une paix négociée par des représentants du Bureau politique Taliban, qui étaient considérés comme distants du reste du mouvement et percevant sans doute « des salaires de 10 000 dollars par mois », pourrait s'avérer fragile et que des commandants Taliban influents sur le terrain, comme Ibrahim, auraient eu une meilleure approche du dialogue.

23. Des interlocuteurs ont rapporté que certains combattants Taliban avaient quitté le groupe après avoir entendu parler du train de vie confortable des dirigeants Taliban vivant à l'étranger. Ces informations auraient été transmises par un commandant Taliban local de la province du Helmand, le mollah Abdul Bari (non inscrit sur la Liste), qui avait passé du temps avec le mawlaoui Sardar (non inscrit sur la Liste), le frère de l'éminent membre de la Choura de Quetta, le mollah Amir Khan Motaqi (TAi.026). Une source a déclaré qu'à son retour dans le Helmand, le mollah Bari avait soulevé « la question des conditions déplorables dans lesquelles vivaient les combattants Taliban par rapport aux membres de la Choura de Quetta ». Les Taliban ont par la suite affirmé que Bari avait maintenu des liens avec le Gouvernement afghan, et il a été sommairement tué.

24. La hiérarchie Taliban a également subi des pertes du fait de l'intensification des frappes aériennes et des raids nocturnes effectués par les forces afghanes et américaines. Les commandants Taliban pris pour cible avec succès lors de ces

¹¹ Peut-être traduit par « Parti du Gouvernorat islamique ».

opérations sont le mollah Abdul Bari¹², gouverneur fantôme de Farah, tué en même temps que le mollah Sadiq et le mawlaoui Sayyed, début août 2019 ; Haji Lala, gouverneur fantôme de la province du Logar, tué le 28 juin ; Abdul Ahad (alias Zulfikar), gouverneur adjoint fantôme de la province du Panjchir, tué le 3 août ; le mawlaoui Mohamadullah, gouverneur fantôme du district d'Azra, province du Logar, tué le 17 août ; Qari Fasehuddin, gouverneur fantôme du Badakhshan, tué début septembre ; le mawlaoui Nooruddin, gouverneur fantôme de la province du Samangan, tué le 15 septembre ; Zain-Alabidin, gouverneur fantôme du Laghman, tué le 27 décembre ; et Wali Jan (alias Hamza), gouverneur fantôme du Ouardak, tué le 12 avril 2020¹³.

25. Des interlocuteurs de l'Équipe de surveillance ont également confirmé la mort du mollah Nangalai (non inscrit sur la Liste) lors d'une attaque de drones américains, en même temps que de 15 autres Taliban du groupe dissident du mollah Rasul, également connu sous le nom de Haut Conseil de l'Émirat islamique d'Afghanistan. Le mollah Nangalai luttait depuis fin 2015 contre les forces Taliban dominantes du mollah Abdul Samad (non inscrit sur la Liste) dans la zone contestée de la vallée de Zerkoh du district de Chindand, dans la province du Hérat.

C. Prévisions pour la saison des combats de 2020

26. Les Taliban n'ont pas encore annoncé d'offensive de printemps pour 2020, ce qui indique peut-être que le groupe souhaite afficher une certaine modération face aux pressions internationales et nationales visant à l'obtention d'un accord de paix avec le Gouvernement afghan. Il est possible que la décision ait été affectée par la pandémie actuelle de COVID-19, dont les effets à terme sur les opérations militaires ne sont pas encore clairs.

27. Des informations communiquées à l'Équipe de surveillance lors de sa visite en Afghanistan en mars 2020 indiquaient que les Taliban prenaient des dispositions pour une nouvelle offensive de printemps. Il ressortait de communications des Taliban interceptées que des instructions étaient données pour la préparation d'opérations militaires, y compris un soutien logistique et le réapprovisionnement en matériel. Ces efforts étaient accompagnés par la récente refonte par les Taliban d'une grande partie de la structure du gouvernement fantôme, principalement axée sur la nomination de commandants radicaux jouissant de la confiance de la haute hiérarchie.

28. Certains États Membres estiment que les combattants Taliban seraient au nombre de 55 000 à 85 000. Comme l'Équipe de surveillance l'a déjà signalé (voir [S/2019/481](#), par. 15), en incluant les intermédiaires des Taliban et les non-combattants, l'effectif total pourrait atteindre le chiffre de 100 000. Il ressort des informations dont dispose l'Équipe de surveillance que les Taliban n'ont clairement aucun mal à recruter, à obtenir des fonds ou à se procurer des armes ou des munitions.

29. L'Équipe de surveillance a été informée que les Taliban et les forces gouvernementales se sont disputé le contrôle de 50 à 60 % du territoire afghan pendant la période considérée. Actuellement, 21 districts seraient sous le contrôle total des Taliban, contre 25 à 30 au cours de la période couverte par le rapport précédent (voir [S/2019/481](#), paragraphe 16). L'objectif inchangé des Taliban au fil des saisons de combat consécutives, à savoir capturer et tenir une capitale provinciale, reste difficile à atteindre pour le groupe du fait de la présence constante d'un soutien

¹² Le fait que cette personne et le commandant local des Taliban dans la province du Helmand mentionné au paragraphe 23 portent le même nom est une coïncidence : ce sont des personnes différents.

¹³ Les personnes mentionnées dans le paragraphe ne sont pas inscrites sur la Liste.

militaire international aérien rapproché. Le retrait soudain ou inattendu de ce soutien mettrait en danger plusieurs provinces et les rendrait susceptibles de tomber aux mains des Taliban.

30. Les États-Unis et l'OTAN ont déclaré n'avoir aucune intention de cesser de soutenir les Forces nationales de défense et de sécurité afghanes et qu'ils continueraient à les défendre en cas d'attaque. Cela pourrait s'avérer un point de discordance sur lequel les États-Unis et les Taliban ont des interprétations différentes de l'accord. Si les Taliban choisissaient de lancer des opérations offensives de grande envergure contre les forces afghanes, les forces américaines réagiraient en conséquence. Le commandant des forces américaines et de la mission Resolute Support de l'OTAN a appliqué de manière robuste mais adaptable la force militaire pour faciliter les conditions dans lesquelles les Taliban négocieraient, et des interlocuteurs considèrent que cette politique ne changera probablement pas. Si ce scénario se réalise, la saison des combats de 2020 devrait voir se poursuivre l'impasse militaire mouvante de 2019.

31. Dans l'éventualité de l'ouverture de pourparlers interafghans entre les Taliban et le Gouvernement afghan, il est vraisemblable que les combats se poursuivront, les deux parties essayant de prendre l'avantage sur le champ de bataille et d'influer sur le cours des négociations. La manière dont les Taliban mèneront leurs opérations en 2020 sera influencée par les progrès du dialogue interafghan et par le niveau de la présence militaire que les États-Unis continueront de maintenir et de la réaction aux attaques des Taliban contre des cibles militaires et gouvernementales afghanes. Des interlocuteurs afghans et d'autres interlocuteurs ont souligné la nécessité d'un soutien aérien rapproché pour accélérer le renforcement des capacités des forces afghanes, en particulier de l'armée de l'air afghane qui commence à prendre corps.

D. Taliban et Al-Qaida

32. L'Équipe de surveillance a fréquemment souligné dans ses rapports les liens entre Al-Qaida et les Taliban, liens qui, selon elle, sont restés solides depuis la chute du régime Taliban il y a dix-huit ans et ont été continuellement renforcés par les promesses d'allégeance d'Al-Qaida à l'*Émir al-Mu'minin* Taliban, ou « Commandeur des croyants ». Les informations communiquées à l'Équipe de surveillance depuis son précédent rapport indiquent qu'Al-Qaida se renforce discrètement en Afghanistan tout en continuant à opérer avec les Taliban sous leur protection.

33. Des États Membres signalent qu'Al-Qaida et les Taliban se sont réunis dans le courant de 2019 et au début de 2020 pour discuter de la coopération liée à la planification opérationnelle, à l'entraînement et à l'octroi de refuges aux membres d'Al-Qaida en Afghanistan. Al-Qaida est secrètement active dans 12 provinces afghanes : Badakhshan, Ghazni, Helmand, Khost, Kounar, Konduz, Logar, Nangarhar, Nimroz, Nouristan, Paktiya et Zabol¹⁴. Bien qu'il soit difficile d'être certain du nombre exact de combattants d'Al-Qaida en Afghanistan, l'Équipe de surveillance estime qu'il y a entre 400 et 600 combattants armés¹⁵.

¹⁴ En mai 2019, Al-Qaida dans le sous-continent indien a diffusé une vidéo d'une attaque contre les forces afghanes qu'il revendiquait, perpétrée dans une autre province, à savoir Paktika. Voir <https://ent.siteintelgroup.com/Statements/aqis-video-shows-ambush-on-afghan-soldiers-in-paktika-makes-fundraising-appeal.html>.

¹⁵ Il est utile de rappeler que pas moins de 120 combattants d'Al-Qaida étaient actifs en Afghanistan avant la découverte d'un vaste camp dans le district de Shorabak (Kandahar), en juillet 2015. Un raid des forces américaines visant à s'emparer de l'installation de Shorabak a duré plusieurs jours, avec 63 frappes aériennes et l'intervention d'une équipe d'assaut terrestre de 200 personnes qui ont finalement tué plus de 160 membres d'Al-Qaida.

34. Parmi les dirigeants d'Al-Qaïda délégués pour participer aux réunions avec les Taliban ont figuré Ahmad al-Qatari (non inscrit sur la Liste), Sheikh Abdul Rahman (non inscrit sur la Liste), Hassan Mesri (alias Abdul Rauf) (non inscrit sur la Liste) et Abu Osman (non inscrit sur la Liste), un membre saoudien d'Al-Qaïda¹⁶. L'Équipe de surveillance a été informée de six réunions entre de hauts responsables d'Al-Qaïda et des Taliban qui se seraient tenues au cours des douze derniers mois. La plus notable est une réunion qui a eu lieu au printemps 2019 dans le district de Sarwan Qalaa, dans la province du Helmand, au cours de laquelle Sadr Ibrahim, le mollah Mohammadzai (non inscrit sur la Liste) et l'ancien conseiller du mollah Mohammad Omar, Gul Agha Ishakzai (TAi.147), auraient rencontré Hamza Oussama Muhammad bin Laden (QDi.421) pour le rassurer personnellement sur le fait que l'Émirat islamique ne briserait à aucun prix ses liens historiques avec Al-Qaïda¹⁷. En mai 2019, Aiman Muhammed Rabi al-Zawahiri (QDi.006) a publié un éloge vidéo de Jalaluddin Haqqani (TAi.040), dont la disparition avait été annoncée huit mois auparavant. Al-Qaïda avait déjà publié une déclaration sur sa mort, mais il s'agissait-là de la première fois que le dirigeant d'Al-Qaïda faisait une référence personnelle à la mort du chef du réseau Haqqani. Dans son éloge funèbre, al-Zawahiri a présenté ses condoléances à Haibatullah Akhundzada, « à tous les responsables et les moudjahidin de l'Émirat islamique et à la famille du cheikh Jalaluddin »¹⁸.

35. Selon des interlocuteurs, al-Zawahiri a rencontré des membres du Réseau Haqqani en février 2020. Hafiz Azizuddin Haqqani (non inscrit sur la Liste) et Yahya Haqqani (TAi.169)¹⁹ ont consulté al-Zawahiri au sujet de l'accord avec les États-Unis et du processus de paix. Yahya Haqqani a été le principal intermédiaire du Réseau Haqqani pour la liaison avec Al-Qaïda depuis la mi-2009.

36. La présence en Afghanistan d'Al-Qaïda, en particulier sous la forme d'Al-Qaïda dans le sous-continent indien, a été démontrée le plus clairement le 22 septembre lorsqu'une opération conjointe États-Unis-Afghanistan a ciblé un rassemblement présumé des Taliban et d'Al-Qaïda dans la région de Shabaroz du district de Moussa Qalaa, dans la province du Helmand. Il a été confirmé par la suite que le chef d'Al-Qaïda dans le sous-continent indien, Asim Umar, avait été tué lors de l'attaque, en même temps que plusieurs ressortissants étrangers, dont l'adjoint du groupe, son « messager » auprès d'al-Zawahiri et plusieurs membres féminins étrangers. Umar et ses partisans étaient abrités par les forces Taliban locales, dont certains membres avaient également été tués lors du raid. Plus tôt, en juin, un commandant d'Al-Qaïda dans le sous-continent indien, Abdul Haseeb al-Khashmiri, aurait été tué lors d'un autre raid mené par les États-Unis, cette fois dans la province de Ghazni.

37. Avant sa mort dans le Helmand, Asim Umar avait fait à l'occasion de l'Aïd al-Fitr un discours audio dans lequel il présentait ses meilleurs vœux pour l'Aïd et « des félicitations pour ces victoires à l'Émir al-Mu'minin, le cheikh Haibatullah Akhundzada »²⁰.

¹⁶ Considéré comme un représentant personnel d'Aiman Muhammed Rabi al-Zawahiri (QDi.006) par des États Membres.

¹⁷ Les autorités américaines ont annoncé la mort du fils d'Oussama ben Laden, Hamza ben Laden, le 31 juillet 2019. Aucun détail n'a été fourni, bien qu'il ait pu être tué dans la région frontalière entre l'Afghanistan et le Pakistan.

¹⁸ As-Sahab Media Foundation, voir <https://ent.siteintelgroup.com/Statements/8-months-after-death-of-jalaluddin-haqqani-aq-releases-eulogy-by-zawahiri-for-the-jihadi-leader.html>.

¹⁹ Yahya Haqqani est le beau-frère du chef adjoint des Taliban, Sirajuddin Haqqani, et a servi d'interprète arabe pour Sirajuddin.

²⁰ *As-Sahab Media (Sous-continent)*, voir <https://ent.siteintelgroup.com/Statements/aqis-leader-praises-afghan-taliban-in-cid-al-fitr-speech-reiterate-s-groups-charge-that-iskp-is-enemy-puppet.html>.

38. Des informations supplémentaires donnent à penser que des discussions ont eu lieu entre des membres de haut rang du Réseau Haqqani en vue de former une nouvelle unité commune de 2 000 combattants armés en coopération avec Al-Qaida et financée par celle-ci. L'unité nouvellement créée serait répartie sur deux zones opérationnelles, avec Hafiz Azizuddin Haqqani au commandement général et à la tête des forces dans la région de la Loya Paktiya (Khost, Logar, Paktika et Paktiya), tandis que la force restante serait déployée à Kunar et au Nuristan sous le commandement de Shir Khan Manga, le chef des services de renseignement du Réseau Haqqani²¹. Des informations distinctes émanant d'un autre État Membre avaient indiqué qu'Al-Qaida établissait de nouveaux camps d'entraînement dans l'est du pays.

39. Peut-être à cause de la mort d'Asim Umar, le chef des services de renseignement Taliban, le mawlaoui Hamidullah Akhundzada (non inscrit sur la Liste) aurait donné l'ordre aux combattants Taliban de faciliter le mouvement des combattants d'Al-Qaida sous le commandement du mufti Mahmood (non inscrit sur la Liste) du sud vers la région orientale de l'Afghanistan.

40. En octobre 2019, 11 Taliban ont été libérés du centre de détention de l'aéroport de Bagram en échange de trois ingénieurs indiens qui avaient été enlevés en Afghanistan. Parmi ces Taliban se trouvaient d'anciens gouverneurs fantômes, à savoir le cheikh Abdul Rahim (non inscrit sur la Liste) et le mawlaoui Rashid Baluch (non inscrit sur la Liste). Rahim aurait été nommé par le Réseau Haqqani, et Baluch a été précédemment inscrit sur la liste du Ministère américain du Trésor, qui a souligné son rôle dans « le tandem Taliban-Al-Qaida »²².

41. Certains États Membres ont signalé que les Taliban semblent avoir resserré leurs liens avec Al-Qaida plutôt que le contraire. Un État Membre a signalé que la régularité des rencontres entre les hauts dirigeants d'Al-Qaida et les Taliban « faisait de toute notion de rupture entre les deux une pure fiction ». Le lien n'a pas été décrit en simples termes de groupe à groupe, mais plutôt comme « reposant sur des liens personnels étroits (y compris par le mariage) et un sentiment de fraternité à long terme ». Al-Qaida en tire parti grâce à son réseau de mentors et de conseillers qui sont intégrés aux Taliban et qui leur dispensent des conseils, des orientations et un soutien financier. L'offensive des Taliban contre la ville de Ghazni en août 2018 a été un exemple parfait du déploiement efficace du soutien d'Al-Qaida.

42. Les États membres ont observé que si Al-Qaida est présente au-delà de l'Afghanistan, le lien historique entre le groupe terroriste et le pays ne se perd pas pour une pléthore de groupes militants alignés sur Al-Qaida qui ont célébré l'accord comme une victoire pour la cause des Taliban, et par conséquent pour la cause militante mondiale plus large²³.

43. Initiative inhabituelle pour Al-Qaida, l'une des branches médiatiques du groupe, Thabat, a publié en ligne un résumé des opérations supposément menées par Al-Qaida dans le monde entier du 26 mars au 2 avril 2020²⁴. Ses infographies montrent des centaines d'attaques présumées menées en Afghanistan et les pertes ultérieures parmi les forces afghanes lors des combats du mois de mars. Une chronologie du « jihad » dans le pays remontant à l'époque soviétique était également présentée. Bien que les

²¹ Peut-être Abdullah Shair Khan, voir <https://www.fbi.gov/wanted/terrorinfo/abdullah-shair-khan/@@download.pdf>.

²² Voir <https://www.treasury.gov/press-center/press-releases/Pages/j10088.aspx>.

²³ De nombreuses déclarations ont été faites dans les médias sociaux par divers groupes terroristes félicitant les Taliban pour leur victoire en Afghanistan et soulignant que le mouvement Taliban était une source d'inspiration que d'autres pourraient suivre et prendre pour modèle.

²⁴ Agence de presse Thabat, « Al-Hasad Al-Shari, Athar 2020 » (Monthly Harvest of Operations, mars 2020). Disponible à l'adresse suivante : <https://www.longwarjournal.org/wp-content/uploads/2020/04/Thabat-summary-of-operations-March-2020.pdf>.

statistiques semblent exagérées, l'information est inhabituelle car Al-Qaida garde généralement le silence sur ses opérations en Afghanistan, respectant la préférence des Taliban pour la discrétion. Ce type de propagande peut être considéré par les Taliban comme malvenue, surtout dans les circonstances actuelles.

44. Après la signature de l'accord, le Secrétaire d'État américain a assuré que le retrait des forces militaires serait conditionnel et que « les Taliban doivent respecter l'accord, plus spécifiquement en ce qui concerne leurs promesses de couper les liens avec les terroristes »²⁵. Il a ajouté que les États-Unis n'étaient « pas tenus de partir à moins qu'ils puissent démontrer qu'ils remplissent chaque élément de leur part du marché conclu »²⁶. Le succès de l'accord pourrait dépendre de la volonté des Taliban d'encourager Al-Qaida à mettre un terme à ses activités actuelles en Afghanistan.

E. Financement des Taliban et liens avec la criminalité

45. Les estimations des États Membres et d'autres concernant les revenus annuels combinés des Taliban vont de 300 millions de dollars à plus de 1,5 milliard de dollars par an. Si des responsables ont noté des chiffres plus bas pour 2019, ils ont pris soin de souligner que les Taliban utilisaient les ressources de manière efficace et efficiente et ne connaissaient pas de crise de liquidités. Les montants moins élevés ont été considérés comme le résultat d'une combinaison de facteurs : réduction de la culture du pavot et des revenus qui en sont tirés, diminution des revenus imposables provenant des projets d'aide et de développement, et augmentation des dépenses consacrées aux projets de « gouvernance ».

46. Il semblerait que le groupe accroisse ses sources de revenus en augmentant les taxes routières, ce qui est maintenant possible du fait que les Taliban ont étendu leur contrôle sur les autoroutes et de nombreux réseaux routiers dans le nord de l'Afghanistan. Les taxes que sont l'ouchr et la zakat ont également augmenté dans les zones contrôlées par les Taliban à proximité des populations urbaines. En outre, la reprise de vastes zones de culture du pavot à Nangarhar devrait permettre de compenser les pertes financières subies après la reprise par les forces afghanes du contrôle de certaines mines de minerais dans la province du Badakhchan. D'une manière générale, les Taliban sont actuellement en mesure de prélever des taxes sur presque toutes les infrastructures, les services publics, l'agriculture et l'industrie sociale dans les zones sous leur contrôle ou leur influence. Les Taliban ont mené au cours de l'année écoulée de formidables campagnes d'extorsion visant les fournisseurs de téléphonie mobile et les entreprises d'approvisionnement en électricité.

47. Si la culture et la production d'héroïne ont fourni l'essentiel des revenus des Taliban pendant de nombreuses années, l'émergence de la méthamphétamine en Afghanistan donne une impulsion à une importante industrie nouvelle de la drogue offrant des marges bénéficiaires considérables.

48. La première interception de méthamphétamine a été enregistrée par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD) en 2014 (9 kg), et les quantités saisies ont continué à augmenter fortement, 650 kg ayant été interceptés au cours du premier semestre de 2019. La méthamphétamine serait plus rentable que l'héroïne car ses ingrédients sont peu coûteux et elle ne nécessite pas de grands laboratoires. Les Taliban contrôleraient 60 % des laboratoires de méthamphétamine dans les

²⁵ Discours à la presse du Secrétaire d'État Michael R. Pompeo, Washington, 25 février 2020. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.state.gov/secretary-michael-r-pompeo-remarks-to-the-press-5/>.

²⁶ Ibid.

principales provinces productrices de Farah et Nimroz. Un composant précurseur essentiel pour la production, à savoir l'éphédrine, auparavant importé, était désormais obtenu localement (en Afghanistan, la plante est connue sous le nom d'*Ephedra oxyphylla*). Les interlocuteurs de l'Équipe de surveillance ne disposaient d'aucune estimation des revenus que les Taliban en tiraient, mais l'ONUDC a observé que la production de méthamphétamine augmentait plus rapidement que ce qui pouvait être contrôlé et qu'elle offrait une marge bénéficiaire bien supérieure à celle de l'héroïne. La méthamphétamine produite en Afghanistan est utilisée par environ 95 % des consommateurs d'héroïne à Kaboul. L'ONUDC et la Force opérationnelle multinationale 150 des Forces maritimes combinées ont toutes deux enregistré des envois de méthamphétamine afghane passés en contrebande en Australie, en Asie centrale, dans les États du Golfe, en République islamique d'Iran et en Afrique du Sud.

49. Des interlocuteurs dans le nord-est de l'Afghanistan ont souligné le rôle joué par les réseaux criminels tadjik pour faciliter le mouvement des stupéfiants de l'Afghanistan vers l'Asie centrale, déclarant que ces réseaux travaillaient avec des groupes d'insurgés dans la province du Badakhchan. Le Jamaat Ansarullah Tadjikistan, qui compterait 70 membres de nationalité tadjik, est actif dans le trafic de stupéfiants de part et d'autre de la frontière sur la « route du nord » pour l'héroïne. La drogue est produite dans les districts de Kishim, Tashkan et Wardoj, et les routes de contrebande mènent soit au nord vers le Tadjikistan, soit à l'ouest vers la province de Takhar. Le renforcement des contrôles aux frontières dans la région autonome du Haut-Badakhchan au Tadjikistan, en raison de l'insécurité politique, a fait que l'héroïne introduite en contrebande dans le nord l'était généralement en petites quantités (5 à 10 kg par envoi). Les quantités transportées à l'ouest jusqu'à Takhar étaient plus importantes, les envois allant jusqu'à 100 kilogrammes. De là, l'héroïne était acheminée par la province de Kunduz, par-delà des frontières moins surveillées jusqu'au Tadjikistan et vers la capitale Douchanbé.

50. Durant la période qui a suivi les opérations contre l'EIL-K dans la province de Nangarhar, des éléments sont apparus quant à la façon dont les réseaux de trafic de stupéfiants au niveau des districts et au niveau transfrontière acheminent les flux financiers jusqu'aux Taliban. Pendant plusieurs années, l'occupation par l'EIL-K des principaux itinéraires de contrebande à Nangarhar a bloqué l'accès aux zones de culture traditionnelles et aux itinéraires utilisés par les réseaux affiliés aux Taliban. Pendant cette période, les activités des Taliban liées aux stupéfiants, principalement basées dans les districts de Hisarak et de Chertzad, ont dû être menées en utilisant les réseaux routiers traditionnels passant par le territoire contrôlé par le gouvernement, ce qui a fait s'accroître les coûts et le risque pour les contrebandiers d'être interceptés.

51. Des sources ont souligné que la diminution actuelle du nombre de saisies et d'interceptions indiquait probablement qu'en l'absence de l'EIL-K, qui s'opposait à la culture du pavot, les itinéraires de contrebande autrefois utilisés par les Taliban étaient à nouveau utilisés.

52. Selon des États Membres, des réseaux de contrebande de stupéfiants opèrent à Nangarhar et au Pakistan avec l'assentiment, semblerait-il, de responsables de la sécurité qui réglementent la contrebande d'héroïne, de haschisch et d'autres marchandises et en tirent profit. Des responsables de la sécurité permettraient ainsi à des groupes de contrebandiers, appelés *tanzeems*, d'opérer sans crainte d'être arrêtés en échange d'une partie de leurs gains. Les revenus étaient au final partagés entre les agents de la sécurité, les chefs des *tanzeems* et les Taliban. Des interlocuteurs ont déclaré que ce système était « une grosse source de revenus pour les Taliban ».

53. Des responsables ont décrit un système de contrebande d'héroïne et de taxation organisé par les Taliban qui s'étendait sur huit des districts du sud de Nangarhar,

d'Hisarak à Dor Baba, à la frontière avec le Pakistan. L'héroïne produite à Hisarak, dans l'extrême ouest de Nangarhar, était acheminée vers l'est via Cherzad, Khogyani, Pachir wa Agam, Deh Bala, Achin, Naziyan et Dor Baba. Dans chaque district, les trafiquants payaient aux commandants de district Taliban une taxe de 200 roupies pakistanaises (environ 1,30 dollar), ou l'équivalent en afghans, par kilogramme d'héroïne. Les contrebandiers recevaient de chaque commandant Taliban un document attestant du paiement de la taxe avant de passer au district suivant, où ils procédaient de la même manière. Des responsables afghans ont déclaré que les itinéraires de contrebande ont ainsi contribué à l'autonomisation financière de chaque commandant de district Taliban.

54. Une fois la frontière franchie, les chefs de *tanzeems* pouvaient prélever l'équivalent de 6 dollars par kilogramme d'héroïne à titre de bénéfice, dont une partie était à nouveau redirigée vers les Taliban par l'intermédiaire de responsables de la sécurité. La même méthode était reproduite aux points de passage de la frontière moins importants, comme ceux des montagnes de Spin Ghar vers la vallée de Tirah et Khyber, au Pakistan.

55. Au cours de ses visites dans la province du Helmand, l'Équipe de surveillance a reçu des informations concernant l'extraction illicite d'onyx marbre, d'or, de minéraux de terres rares, d'aragonite, de cuivre, d'étain et de zinc, pratiquée à grande échelle par les Taliban dans des districts qui ne sont pas sous le contrôle du Gouvernement, comme Dichou et Khan Nechin. Des sources locales ont rapporté que des sociétés minières de la province du Baloutchistan au Pakistan étaient impliquées dans l'excavation de minerais précieux et de marbre qui étaient ensuite raffinés à Karachi et vendus comme produits du Pakistan. La fiscalité et les revenus des contrats miniers relèveraient de la « Dabaro Comisyoon » Taliban (Commission des pierres et des mines).

56. À l'extérieur de la région sud, des interlocuteurs au Badakhchan ont laissé entendre que l'imposition de taxes et l'extorsion de fonds en lien avec les activités d'extraction aurifère dans le district du Raghistan rapportaient aux Taliban 200 000 dollars par mois. Selon les estimations, plus d'une centaine de pelles mécaniques sont en activité dans la région, pour chacune desquelles les Taliban seraient payés entre 300 et 400 dollars par semaine. Les revenus tirés des mines du district iraient « directement à la Choura de Quetta » et n'étaient pas partagés avec les commandants locaux.

57. Les précédentes informations communiquées au sujet de l'extraction minière et des liens avec les Taliban sont disponibles dans le quatrième rapport de l'Équipe de surveillance (voir S/2014/402, par. 51 à 55), dans son rapport spécial sur la question (voir S/2015/79, par. 22 à 30), dans son sixième rapport (voir S/2015/648, par. 42 à 47) et dans son dixième rapport (voir S/2019/481, par. 28 à 34).

58. L'Équipe de surveillance recommande que le Comité écrive à tous les États Membres pour appeler leur attention sur la possible existence en Afghanistan d'une nouvelle industrie de la drogue de grande envergure et en pleine expansion, fondée sur la production de méthamphétamine d'origine végétale, et pour les encourager à continuer à financer le renforcement des capacités afghanes en matière de lutte contre les stupéfiants par l'intermédiaire d'organisations telles que l'ONUSD et le Centre régional d'information et de coordination d'Asie centrale pour la lutte contre le trafic illicite de stupéfiants, de substances psychotropes et de leurs précurseurs à cet égard.

III. État islamique d'Iraq et du Levant en Afghanistan

59. Dans son vingt-quatrième rapport, présenté au Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions [1267 \(1999\)](#), [1989 \(2011\)](#) et [2253 \(2015\)](#) concernant l'État islamique d'Iraq et du Levant (Daech), Al-Qaida et les personnes, groupes, entreprises et entités qui leur sont associés, l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions a indiqué qu'en avril 2019, le dirigeant de l'EIIL-K, le mawlaoui Zia ul-Haq, également connu sous le nom d'Abu Omar Khorasani (non inscrit sur la Liste), avait été démis de ses fonctions et remplacé par le mawlaoui Abdullah Orakzai, également connu sous le nom de mawlaoui Aslam Farooqi (non inscrit sur la Liste)²⁷. Farooqi avait auparavant supervisé les opérations à Khyber, au Pakistan. La nomination de Farooqi est venue directement de la structure centrale de l'EIIL et a mis en lumière la relation entre l'EIIL-K et la structure centrale de l'EIIL en Irak et en République arabe syrienne au cours du premier trimestre de 2019 (voir [S/2019/570](#), par. 60).

60. Dans son dixième rapport ([S/2019/481](#)), l'Équipe de surveillance a noté les revers essuyés par l'EIIL-K, notamment la constance des pertes territoriales et des taux élevés d'attrition parmi les hauts responsables. Entre septembre et novembre 2019, ces revers se sont transformés en coups plus menaçants pour l'existence même de l'EIIL-K lorsqu'il a été forcé de quitter son fief traditionnel de la province du Nangarhar du fait des opérations militaires successives menées par les forces afghanes et américaines coordonnées. Voyant probablement là une occasion de reprendre les principaux itinéraires de contrebande perdus par l'EIIL-K au cours des deux dernières années, les forces Taliban se sont également jointes aux attaques.

61. Alors que les forces afghanes n'avaient pu auparavant neutraliser le territoire de l'EIIL-K que pour de brèves périodes, les opérations menées depuis novembre 2019 ont jusqu'à présent permis de tenir ces zones et d'empêcher le retour des combattants de l'EIIL-K. Cela a eu pour effet supplémentaire de réduire les revenus de l'EIIL-K liés à l'exportation illicite de bois d'œuvre et de pignons qui étaient auparavant passés en contrebande par les montagnes du Spin Ghar et jusqu'à Orakzai, au Pakistan.

62. Des responsables ont rapporté que, de septembre à novembre 2019, le nombre d'agents de l'EIIL-K à Nangarhar a été réduit, passant de 1 750 combattants armés et d'un conseil de direction de 22 membres de haut rang répartis dans sept districts, à moins de 200 combattants qui étaient assiégés dans la zone de Takhto du district d'Achin. Des interlocuteurs de l'Équipe de surveillance ont rapporté que, lors de l'assaut final contre le quartier général de l'EIIL-K au pied des montagnes du Spin Ghar dans la seule vallée de Bandar, plus de 300 engins explosifs improvisés de fabrication artisanale avaient été trouvés le long de la route menant à cette zone.

63. Du 19 octobre au 15 novembre, 853 membres de l'EIIL-K se sont rendus aux forces afghanes, dont 376 combattants, 261 femmes et 216 enfants. Un groupe de quelque 350 combattants, dont des combattants étrangers originaires d'Inde, d'Iraq, de Jordanie, d'Arabie saoudite et de la République arabe syrienne, se serait échappé vers la province du Kounar. Un autre groupe d'environ 150 combattants serait revenu à Orakzai (Pakistan). L'Équipe de surveillance a par la suite été informée qu'à la fin du mois de février 2020, un total de 1 442 membres de l'EIIL-K (principalement des familles) s'étaient rendu à la suite de la désintégration du groupe dans la province du Nangarhar.

64. Les témoignages d'hommes en âge de se battre qui se sont rendus ont laissé entendre que de nombreuses recrues de l'EIIL-K avaient été contraintes, par la force

²⁷ La rétrogradation d'ul-Haq serait due à de mauvais résultats dans le cadre des revers essuyés par l'EIIL-K à Nangarhar au second semestre de 2018.

ou la menace de violence, de s'engager. D'autres hommes ont déclaré avoir été attirés par les salaires initialement offerts par le groupe, qui ne se sont jamais concrétisés. Des interlocuteurs locaux ont déclaré que les tactiques de propagande de l'EIL-K consistant à annoncer des salaires élevés pour leurs combattants n'avaient été « qu'un faux discours pour attirer des recrues et un appui »²⁸. Ils ont ajouté que ce « mensonge » ne pouvait être fait qu'une seule fois et que l'attraction de nouveaux combattants locaux reposait donc de plus en plus sur la force ou la persécution s'ils refusaient de se rallier à l'organisation.

65. Avant son retrait forcé de Nangarhar, l'EIL-K en Afghanistan avait été considéré comme le plus résilient et le plus efficace des groupes affiliés à l'EIL en dehors de la structure centrale de l'EIL. Au printemps 2020, les principaux responsables afghans de la sécurité décrivaient la situation dans la province de Nangarhar comme ayant connu « un renversement complet », les opérations des forces afghanes étant saluées comme « un tournant » dans le démantèlement du réseau de l'EIL-K.

66. Les interlocuteurs de l'Équipe de surveillance soutenaient que l'EIL-K n'avait pas de présence organisée permanente dans le nord de l'Afghanistan, bien que l'Équipe de surveillance ait reçu des informations selon lesquelles de petits groupes de combattants étrangers qui seraient membres de l'EIL-K opéreraient dans des zones du nord contrôlées par les Taliban. Les mêmes interlocuteurs ont constamment fait valoir que l'idéologie du groupe était considérée avec mansuétude par d'aucuns dans le nord, en particulier parmi certaines populations locales de souche tadjik et ouzbèke²⁹. Des sources avaient indiqué en 2019 que deux anciens commandants Taliban de souche tadjik et ouzbèke originaires de la province de Konduz, à savoir le mawlaoui Satar (originaire du district d'Imam Sahib) (non inscrit sur la Liste) et le mawlaoui Abdullah Majid (originaire du district de Khanabad) (non inscrit sur la Liste) étaient partis combattre pour l'EIL-K dans le district d'Achin de Nangarhar. Tous deux auraient également été activement impliqués dans le recrutement d'hommes de souche tadjik et ouzbèke originaires de la province de Konduz.

67. Plus récemment, l'EIL-K a subi un nouveau coup dur lorsque son chef, Aslam Farooqi, de hauts responsables militaires, Qari Zahid³⁰ (non inscrit sur la Liste) et Saifullah (non inscrit sur la Liste), et 19 autres personnes ont été capturés par les forces afghanes à Kandahar³¹. L'opération visant à capturer Farooqi s'est déroulée dans au moins quatre districts distincts de Kandahar et les informations communiquées ultérieurement à la MANUA portent à croire que les interventions se sont déroulées en trois étapes du 27 au 31 mars 2020 dans la ville de Kandahar et le district de Dand. Ont été détenus avec Farooqi 12 ressortissants pakistanais, dont 4 femmes, 1 bangladais et 2 femmes « russophones ». Onze enfants accompagnaient également le groupe de l'EIL-K. La raison pour laquelle Farooqi se trouvait à Kandahar (ou transitait par cette ville) reste à déterminer. Selon certaines suppositions, Farooqi aurait pu avoir tenté de prendre contact avec d'autres groupes plus proches de l'idéologie de l'EIL, mais cela aurait été une motivation douteuse étant donné l'influence des Taliban dans la région du sud.

²⁸ L'insuffisance du financement de l'EIL-K ressort également de l'armement du groupe, qui était ordinairement de piètre qualité.

²⁹ Voir les informations communiquées précédemment par l'Équipe de surveillance au sujet de Qari Hekmatullah, l'ancien commandant Taliban de souche ouzbèke de l'EIL-K à Jozjan (voir [S/2019/481](#), par. 53).

³⁰ Commandant militaire général de l'EIL-K pour l'Afghanistan.

³¹ Commandant militaire de l'EIL-K pour la province du Nangarhar.

68. L'EIIL-K disposerait de réserves financières dont le montant est estimé à des « dizaines de milliers de dollars »³². Le groupe a continué à générer des revenus au niveau local en recourant à l'extorsion, à la taxation et probablement à l'exploitation du bois d'œuvre et des minerais, mais la récente réduction de son contrôle territorial donne à penser que ces sources de revenus sont désormais fortement diminuées. Selon certaines informations, des fonds émanant de la structure centrale de l'EIIL étaient toujours attendus, mais les montants n'en sont pas connus.

69. Les estimations des États Membres concernant les effectifs de l'EIIL-K en Afghanistan continuent de varier, mais l'Équipe de surveillance évalue leur force à environ 2 200 combattants armés, dont la plupart se trouvent dans la province du Kounar. À l'intérieur du Kounar, le groupe se trouverait dans des zones éloignées du district de Chaukay, qui sont en grande partie inaccessibles par véhicule et dont le dense couvert forestier permet de se dérober dans une large mesure à l'observation aérienne³³. Depuis ses sites isolés dans la province du Kounar, l'EIIL-K maintiendrait des communications limitées avec la structure centrale de l'EIIL au moyen de liaisons par satellite.

70. La plupart des informations provenant des États Membres laissent penser qu'il n'y a eu qu'un mouvement limité de combattants terroristes étrangers depuis la principale zone de conflit de l'Iraq et de la République arabe syrienne vers l'Afghanistan, mais que, par l'intermédiaire de combattants étrangers, l'EIIL-K a établi le contact avec le nouveau dirigeant de l'EIIL, Abu Ibrahim al-Hashmi al-Quraishi (non inscrit sur la Liste), bien que la structure centrale de l'EIIL joue un rôle beaucoup moins important dans la prise de décisions au niveau interne de l'EIIL-K.

71. L'EIIL-K à Kounar est sous le commandement du chef adjoint de l'EIIL-K, le cheik Matiullah Kamahwal (non inscrit sur la Liste). Il reste à déterminer qui est l'actuel dirigeant véritable de l'EIIL-K, s'il ne s'agit pas du cheik Matiullah. Avant sa capture à Kandahar, Aslam Farooqi aurait été en concurrence avec le cheik Matiullah pour devenir émir, dans la foulée des événements survenus à Nangarhar. L'Équipe de surveillance a été informée que les autres candidats au commandement étaient Abu Saeed Mohammad al-Khorasani (un Syrien) (non inscrit sur la Liste) et Sheikh Abdul Tahir (non inscrit sur la Liste). Selon certaines sources, la nomination serait décidée en interne par l'EIIL-K suite au décès d'Abu Bakr al-Baghdadi (QDi.299), sans que la structure centrale de l'EIIL y soit associée³⁴.

72. Tandis que l'EIIL-K était repoussé hors de la province du Nangarhar, les forces afghanes menaient également des opérations contre les cellules dormantes de l'EIIL-K à Jalalabad et à Kaboul, procédant à des « centaines d'arrestations ». Des responsables afghans ont toutefois mis en garde contre le fait que l'EIIL-K conservait des cellules dans tout l'Afghanistan dans le but de mener des attaques de grande envergure.

73. Alors que les opérations à Nangarhar et à Kunar ont affaibli la capacité de l'EIIL-K à mener des attaques de grande envergure, le débat se poursuit quant au nombre d'opérations réellement menées par l'EIIL-K au cours de la période considérée. Des États Membres ont fait remarquer que la plupart des attaques revendiquées par l'EIIL-K ont démontré un certain degré « d'implication, de

³² Information communiquée par un État Membre.

³³ Plus spécifiquement, le village de Chalas, la vallée de Dewaygal et la vallée de Shuraz.

³⁴ Inscrit sur la Liste sous le nom de Ibrahim Awwad Ibrahim Ali al-Badri al-Samarrai (QDi.299).

facilitation ou d'assistance technique » de la part du Réseau Haqqani³⁵. Ils ont en outre déclaré que l'EIIL-K « n'avait pas la capacité de lancer seul des attaques complexes à Kaboul » tout en assumant la responsabilité d'opérations qui avaient, selon toute vraisemblance, été menées par le Réseau Haqqani. Il est intéressant de noter que l'autonomie tactique du Réseau Haqqani pour ce qui est de la poursuite des objectifs des Taliban lui permet de soutenir des opérations qui ont sapé le contrôle et la crédibilité du Gouvernement afghan. De même, les opérations qui font des victimes civiles permettent aux Taliban de nier toute responsabilité tandis que l'EIIL-K est prêt à revendiquer sa responsabilité pour faire la preuve de sa puissance et de son importance.

74. Comme l'a indiqué l'Équipe de surveillance dans son précédent rapport (voir S/2019/481, par. 58 à 62), les attaques les plus probablement menées par l'EIIL-K sont celles visant des cibles vulnérables comme la communauté chiïte Hazara. L'EIIL-K a revendiqué la responsabilité d'attentats tels que l'attentat à l'engin explosif qui a visé le quartier en grande partie Hazara de Mohali Haji Abass dans la ville d'Hérat le 5 août 2019 ; l'attentat-suicide perpétré lors d'une réception de mariage à Kaboul le 17 août ; un double attentat-suicide perpétré lors de la cérémonie de commémoration de la mort d'un éminent dirigeant Hazara le 6 mars 2020 ; et plus récemment, l'attaque complexe d'un temple sikh à Kaboul, le 25 mars.

75. L'attaque contre le temple sikh est la quatrième attaque revendiquée à Kaboul par l'EIIL-K en 2020, un total de quatre attaques de ce type ayant été revendiqué pour l'ensemble de l'année 2019. Les raisons de la récente augmentation du nombre de ces attaques ne sont pas claires. Malgré la motivation de l'EIIL-K, aucune attaque de ce type n'a eu lieu pendant la période où la violence a décliné.

76. Bien que l'EIIL-K semble n'avoir actuellement qu'une capacité stratégique limitée en Afghanistan, l'idéologie du groupe occupe toujours un « espace virtuel » en ligne et au sein des madrasas militantes qui adhèrent à l'ensemble des convictions de l'EIIL. La menace que le groupe représente au sein des universités et des madrasas au regard de la poursuite du recrutement reste une préoccupation pour de nombreux interlocuteurs. Des États Membres restent également préoccupés par l'objectif mondial de l'EIIL-K et la capacité du groupe à recruter dans d'autres pays de la région.

77. Le 2 avril, un mois après la signature de l'accord entre les États-Unis et les Taliban, *al-Naba*, la lettre d'information numérique de l'EIIL, a publié un article évoquant l'événement comme un aveu de défaite de la part des États-Unis, mais critiquant également les Taliban. Dans cet article, il était affirmé que des troupes étrangères étaient toujours présentes en Afghanistan et que les Taliban s'étaient vendus « aux infidèles et aux polythéistes ». À en juger par ce seul exemple, le groupe semble préparer un discours qui présente l'EIIL comme le seul groupe terroriste rebelle dans un effort pour parvenir à recruter des membres potentiellement dissidents des Taliban ou d'Al-Qaida qui s'opposent à tout accord avec les États-Unis ou le Gouvernement afghan.

IV. Combattants terroristes étrangers en Afghanistan

78. Des responsables afghans ont déclaré que plusieurs groupes, en raison de leurs activités opérationnelles et de leur présence permanente en Afghanistan, représentaient une menace pour la sécurité. Ces groupes étaient également considérés

³⁵ L'Équipe de surveillance a déjà vu des communications interceptées à la suite d'attaques revendiquées par l'EIIL-K qui ont été identifiées comme pouvant être attribuées à des membres connus du Réseau Haqqani.

comme pouvant représenter une menace future pour la paix et la sécurité si le Gouvernement afghan et les Taliban parvenaient à un cessez-le-feu. Une deuxième catégorie de groupes³⁶ ne représentait pas une menace en soi et s'en remettait à des groupes plus importants auxquels ils étaient affiliés pour ce qui était de dispenser un entraînement spécialisé et de faciliter le recrutement dans les madrassas régionales.

79. Parmi les groupes qui représentent une menace pour la sécurité, des responsables afghans ont mis en avant Tehrik-e-Taliban Pakistan (QDe.132)³⁷, Jaish-i-Mohammed (QDe.019) et Lashkar-e-Tayyiba (QDe.118), groupes mentionnés par l'Équipe de surveillance dans de précédents rapports³⁸. La présence de ces groupes est centrée dans les provinces orientales du Kounar, du Nangarhar et du Nourestan, où ils opèrent sous l'égide des Taliban afghans.

80. Tehrik-e-Taliban Pakistan est dirigé par Noor Wali Mehsud (non inscrit sur la Liste) et son adjoint, Qari Amjad (non inscrit sur la Liste). Le groupe compterait environ 500 combattants à Kounar et environ 180 à Nangarhar. Un État Membre a indiqué que le nombre total de ressortissants pakistanais combattant avec des groupes terroristes en Afghanistan pourrait atteindre 6 000 à 6 500.

81. Selon des interlocuteurs afghans, Jaish-i-Mohammed et Lashkar-e-Tayyiba facilitent le passage clandestin de combattants terroristes vers l'Afghanistan, où ils font office de conseillers, de formateurs et d'experts en engins explosifs improvisés. Les deux groupes sont responsables d'assassinats ciblés visant des fonctionnaires et d'autres personnes. Lashkar-e-Tayyiba et Jaish-i-Mohammed disposeraient respectivement d'environ 800 et 200 combattants armés qui partagent les locaux des forces Taliban dans les districts de Mohmand Darah, Dor Baba et Cherzad de la province du Nangarhar. Tehrik-e-Taliban Pakistan maintient également une présence dans le district de Lal Pura, près de la zone frontalière de Mohmand Darah, au Pakistan. Dans la province du Kounar, Lashkar-e-Tayyiba dispose de 220 combattants supplémentaires et Jaish-i-Mohammed de 30 autres, tous dispersés au sein des forces Taliban.

82. Le 6 février 2020, Tehrik-e-Taliban Pakistan a annoncé la mort de deux de ses principaux dirigeants, l'ancien adjoint Abu Mohammad Khaliq Haqqani et le commandant militaire Saifullah Peshawari. Ces hommes auraient été tués à Kaboul, où ils s'étaient rendus depuis la province de Paktika³⁹.

83. D'autres groupes terroristes étrangers considérés comme représentant une menace importante sont les groupes militants d'Asie centrale et ouïgours qui sont présents depuis longtemps dans la région de l'Afghanistan et du Pakistan. Leur gravitation vers le nord de l'Afghanistan est en partie due à la proximité géographique de leur pays d'origine, mais aussi au fait qu'ils partagent une langue commune avec les communautés ouzbèkes, tadjik et turkmènes de souche.

84. Parmi ces groupes terroristes étrangers, les plus importants sont le Mouvement islamique du Turkistan oriental (QDe.088), le Mouvement islamique d'Ouzbékistan (QDe.010)⁴⁰, Jamaat Ansarullah Tadjikistan, Lashkar-e-Islam et le Groupe salafiste.

³⁶ Un responsable a mentionné Al-Badr Mujahidin, Ansar-al-Islam (QDe.098), Etihad-e Jihad-e Islami, Harakat-ul Mujahidin (QDe.008), Lashkar-e-Jhangvi (LJ) (QDe.096) et Sepah-e-Suhaba.

³⁷ Tehrik-e-Taliban Pakistan comprend un certain nombre de groupes dissidents : Jamaat ul-Ahrar (JuA) (QDe.152) ; Lashkar-e-Islam ; Hafiz Gul Bahadur ; Tehrik-e-Taliban Pakistan-Hafeez Ullah Kochwan ; Tehrik-e-Taliban Pakistan-Sajna ; Tehrik-e-Taliban Pakistan-Punjab ; Tariq Gidar (QDe.160) ; et Majlis-e-Ahrar.

³⁸ Pour Jaish-i-Mohammed et Lashkar-e-Tayyiba, voir S/2018/466, par. 59, et S/2019/481, par. 70. Pour Tehrik-e-Taliban Pakistan, voir S/2019/481, par. 68.

³⁹ Le Réseau Haqqani est lié à plusieurs attentats au Pakistan, dont l'attaque contre une école à Peshawar en 2014 qui a fait plus de 150 morts.

⁴⁰ Parfois appelé Joundullah.

L'Équipe de surveillance a déjà été informée de l'intégration de combattants terroristes étrangers dans le principal corps de combattants Taliban afin d'accroître le contrôle sur ces groupes et de prévenir d'éventuelles défections vers l'EIIL-K.

85. Le Mouvement islamique d'Ouzbékistan opère principalement dans les provinces septentrionales de Fariyab et Jozjan, où il entretient des liens avec les groupes dissidents que sont le Groupe du Jihad islamique (QDe.119) et Khatiba Imam al-Bukhari (QDe.158), ainsi que dans les provinces du Konoz et du Badakhshan. La présence de combattants ouzbeks a également été régulièrement signalée dans le nord de la province du Helmand, la province d'Orozgan et certaines régions de la province du Zabol. Le groupe n'a donné le signe d'aucune activité opérationnelle indépendante depuis quelques années et reste sous le commandement et le contrôle financier des Taliban. Il est actuellement dirigé par Mohammad Yuldash (non inscrit sur la Liste), le frère cadet d'Abdulaziz Yuldash (non inscrit sur la Liste), qui a été détenu par les Taliban pour avoir quitté la province de Konoz sans autorisation (voir, par. 61). Des sources indiquaient une lutte de pouvoir grandissante pour le contrôle des groupes militants d'Asie centrale entre le Mouvement islamique d'Ouzbékistan et Khatiba Imam al-Bukhari, ce qui a mis à mal leurs relations.

86. Des informations actualisées communiquées à l'Équipe de surveillance indiquent que, lorsqu'il s'est relocalisé dans le district d'Almar à Fariyab, Abdulaziz Yuldash était accompagné de 70 proches de combattants d'Asie centrale qui avaient fui la province du Nangarhar. D'autres combattants d'Asie centrale sont basés dans le district de Dowlatabad, également à la frontière du Turkménistan. Des militants sont impliqués dans des activités de propagande et de formation sur Internet. Malgré la diminution des effectifs, des responsables ont exprimé des inquiétudes quant à la possible relocalisation de combattants d'Asie centrale venus d'Iraq et de la République arabe syrienne, indiquant que les communications et les transactions financières entre les groupes basés en Afghanistan et la structure centrale de l'EIIL sembleraient se poursuivre⁴¹.

87. Des responsables de la région sud de l'Afghanistan ont reçu à plusieurs reprises des informations faisant état de la présence d'environ 40 combattants étrangers « ouzbeks », accompagnés de 100 membres de leurs familles, qui se trouvent depuis trois ans dans le district de Charchino, dans la province d'Orozgan et bénéficient de l'aide de Taliban locaux et de Taliban basés dans le nord du Helmand. Le groupe serait composé de combattants d'Asie centrale qui se sont relocalisés depuis des zones de conflit en Iraq et en République arabe syrienne. Ils ne seraient pas actifs sur le plan opérationnel.

88. Selon des États Membres, le Mouvement islamique du Turkestan oriental est principalement présent dans les provinces du Badakhchan, de Konoz et de Takhar. Abdul Haq (QDi.268) reste le chef du groupe, aidé par son adjoint Kausali (non inscrit sur la Liste). Selon un État Membre, Farooq, dans la province de Paktika, est le chef logistique du groupe, Shoaib, dans la province d'Orozgan, est un agent de haut niveau et Hamza et Abdussalam, dans la province de Paktika, sont des chefs religieux. Environ 500 combattants du groupe opèrent dans le nord et le nord-est de l'Afghanistan, essentiellement dans les districts de Raghistan et de Warduj (Badakhchan), leur financement provenant du Raghistan. Selon un État Membre, le Mouvement islamique du Turkestan oriental collabore avec Lashkar-e-Islam et Tehrik-e-Taliban Pakistan. Cet État Membre a indiqué que le Mouvement islamique du Turkestan oriental a pour objectif transnational de viser le Xinjiang, en Chine, et

⁴¹ Des responsables ont observé des transferts hawala via la Turquie et vers Maïmana, dans la province de Fariyab, depuis où des passeurs livrent les fonds à des militants.

le corridor économique Chine-Pakistan, ainsi que Chitral, au Pakistan, ce qui constitue une menace pour la Chine, le Pakistan et d'autres États de la région.

89. Un autre sujet de préoccupation lié aux combattants terroristes étrangers reste la province de Zabol, où des responsables signalent la présence permanente de plusieurs centaines d'hommes, en particulier dans les districts tenus par les Taliban, comme Kakar et Mizan. Zabol partage une frontière de 63 km avec le Pakistan dans le district de Chamulzai, où la police des frontières afghane ne serait en mesure de faire fonctionner que cinq à sept postes de contrôle au total. En conséquence, il circule un flux régulier de militants en provenance et à destination de régions du Waziristan, qui utilisent Zabol comme plaque tournante de transit, permettant aux Taliban de relocaliser des combattants à Ghazni, Kandahar, Helmand, Paktika et Orozgan avec une liberté de mouvement presque totale.

90. L'Équipe de surveillance continuera à observer de près le flux de combattants étrangers vers l'Afghanistan car la situation dans le pays pourrait changer en raison des nouvelles conditions découlant de l'accord entre les États-Unis et les Taliban.

V. Application des sanctions

A. Interdiction de voyager

91. Comme indiqué dans le précédent rapport de l'Équipe de surveillance (voir [S/2019/481](#), par. 75), le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution [1988 \(2011\)](#) a approuvé le 6 avril 2019, pour une période de neuf mois, une dérogation aux mesures d'interdiction de voyager qui visaient 11 membres des Taliban inscrits sur la Liste, leur permettant ainsi de se rendre dans des pays non précisés pour participer à des négociations de paix. Une demande de prolongation de cette exemption a été approuvée le 30 décembre 2019, ainsi qu'une autre demande de prolongation le 31 mars 2020, qui est en vigueur pour une période de 90 jours, jusqu'au 29 juin 2020⁴².

92. L'Équipe de surveillance est au fait des informations de sources ouvertes selon lesquelles les Taliban s'emploieraient à nommer de nouveaux membres de leur Bureau politique à Doha. Si des personnes inscrites sur la Liste comptent parmi le personnel nouvellement nommé, et si l'intention est qu'elles voyagent dans le cadre de leurs fonctions officielles, il sera important de demander pour elles une dérogation à l'interdiction de voyager.

B. Gel des avoirs

93. L'économie de l'Afghanistan reste essentiellement basée sur le paiement en espèces, les prestataires de services financiers offrant les moyens les plus utilisés pour transférer ou envoyer des fonds, aussi bien à l'intérieur du pays qu'à l'échelle internationale. Confrontées aux défis inouïs liés à la réglementation de cette activité et à l'application des mesures du Conseil de sécurité visant le financement du terrorisme, les autorités financières afghanes continuent à faire des progrès dans le resserrement de la surveillance des banques, des sociétés de transfert de fonds et d'autres prestataires de services financiers du pays. Selon le Centre afghan d'analyse des opérations et déclarations financières (FinTRACA), des améliorations ont

⁴² Voir <https://www.un.org/securitycouncil/fr/sanctions/1988/exemptions/travel-exemptions-in-effect>.

également été constatées quant au nombre d'affaires de financement du terrorisme portées devant les tribunaux.

94. Tous les prestataires de services financiers afghans agréés sont tenus de contrôler les transactions et l'identité des clients au moyen de la liste relative aux sanctions contre l'EIL (Da'ech) et Al-Qaida et de la liste relative aux sanctions établie en application de la résolution 1988 (2011). L'Équipe de surveillance n'a pas connaissance d'avoirs qui auraient été gelés par l'Afghanistan à la suite de l'inscription de personnes ou d'entités sur ces listes. Il convient toutefois de noter que le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières a signalé le gel de quelque 2,4 millions de dollars en décembre 2019 pour des raisons qui incluent le financement du terrorisme.

95. L'un des principaux faits nouveaux survenus durant la première partie de 2020 a été le renforcement de la surveillance du secteur des services monétaires par le Centre d'analyse des transactions et déclarations financières. Bien que tous les prestataires de services financiers soient agréés par la Banque centrale, nombre d'entre eux sont des entités constituées d'une seule personne dont les politiques en matière de gouvernance sont minimales. Afin d'encourager l'adoption d'une gouvernance d'entreprise, tous les prestataires de services financiers qui souhaitent participer à des ventes aux enchères de dollars américains en Afghanistan doivent être des entités constituées en société et adopter un plan de conformité d'ici la fin 2020.

96. La contrebande d'espèces reste un problème majeur. Les autorités financières en Afghanistan cherchent à accroître la déclaration des espèces et valeurs assimilables (y compris les métaux précieux et les pierres précieuses) aux frontières terrestres et dans les aéroports. Les États Membres reconnaissent largement la perte d'argent et de ressources due à la porosité des frontières et à l'inefficacité des contrôles aux points d'entrée et de sortie.

C. Embargo sur les armes

97. Des responsables afghans ont présenté à l'Équipe de surveillance des informations concernant les armes, les munitions et les engins explosifs qui continuent d'être introduits en Afghanistan en passant par des États Membres de la région. Les armes examinées par l'Équipe de surveillance étaient généralement des armes légères anciennes qui avaient été remises à neuf. Souvent, ces armes portaient des signes de tentatives grossières de graver de faux numéros de série sur le corps de l'arme et la culasse d'origine. Des quantités de nitrate d'ammonium ont également continué à être confisquées par les autorités afghanes, malgré une interdiction en vigueur.⁴³

VI. Activités de l'Équipe de surveillance

A. Coopération avec des États Membres et des interlocuteurs non officiels

98. L'Équipe de surveillance est restée en contact régulier et en étroite coopération avec le Gouvernement afghan pendant la période considérée et a participé à plusieurs conférences régionales sur la lutte contre le terrorisme, la lutte contre l'extrémisme,

⁴³ Les engrais à base de nitrate d'ammonium ont été interdits par le Pakistan en 2009, mais seulement dans les zones sous régime tribal. L'Afghanistan a imposé une interdiction à l'échelle du pays en 2010.

la prévention de l'extrémisme violent et le financement du terrorisme. Aux fins du présent rapport, elle a rassemblé des informations sur la situation en Afghanistan recueillies lors de ses déplacements internationaux et de ses consultations avec les services de renseignement et de sécurité d'États Membres, dans le cadre de sa collaboration avec des groupes de réflexion et d'autres spécialistes non officiels, tant afghans qu'internationaux, concernant les Taliban et les affaires afghanes en général, et auprès d'interlocuteurs basés ou en visite à New York, y compris tout particulièrement la Mission permanente de l'Afghanistan auprès de l'Organisation des Nations Unies.

B. Coopération avec des organisations régionales

99. L'Équipe de surveillance continue de collaborer avec diverses organisations internationales et régionales pour compléter les travaux qu'elle mène avec le Gouvernement afghan sur les questions relatives à la lutte contre les stupéfiants. Elle entretient des contacts avec la Force opérationnelle multinationale 150 des Forces maritimes combinées et le Programme de contrôle des conteneurs de l'Organisation mondiale des douanes et de l'ONUDC. Elle continue également à consulter l'Organisation du Traité de sécurité collective, l'Organisation de Shanghai pour la coopération, le Centre de lutte contre le terrorisme de la Communauté d'États indépendants au sujet d'envois afghans similaires de stupéfiants qui transitent par le territoire de leurs États Membres, et le Centre régional d'information et de coordination pour l'Asie centrale.

C. Coopération avec d'autres organismes des Nations Unies

100. Les contacts étroits et fréquents établis entre l'Équipe de surveillance et la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) se poursuivent et continuent de contribuer de manière essentielle aux travaux que l'Équipe de surveillance consacre aux questions relatives aux sanctions prévues par la résolution [1988 \(2011\)](#). Il s'agit notamment des visites que l'Équipe de surveillance effectue régulièrement en Afghanistan et des échanges d'informations mutuellement bénéfiques entre les visites. L'Équipe de surveillance continue de se féliciter de l'excellente coopération qui existe entre la MANUA et l'ONUDC.

D. Coopération entre le Conseil de sécurité et l'Organisation internationale de police criminelle

101. L'Équipe de surveillance poursuit sa collaboration avec le Bureau central national de l'Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL) à Kaboul ainsi qu'avec ses groupes de travail et ses services sis au siège de l'organisation à Lyon (France). Le niveau de coopération requis existe avec d'autres bureaux d'INTERPOL compétents et permet d'appuyer efficacement les activités que l'Équipe de surveillance mène sur des questions relatives aux sanctions prévues par la résolution [1988 \(2011\)](#).

E. Contribution au débat public

102. L'Équipe de surveillance attend avec intérêt de recevoir les observations sur l'analyse et les propositions figurant dans le présent rapport, qui peuvent lui être envoyées à l'adresse électronique suivante : 1988mt@un.org.

Annexe

Structure des Taliban

Suite à la mort du mollah Akhtar Mansour lors d'une attaque de drones américains, les Taliban ont nommé leur chef actuel, le mawlaoui Haibatullah Akhundzada (non inscrit sur la Liste), ainsi que plusieurs adjoints.

Structure centrale des Taliban

A. Bureau du Commandeur des croyants (Amir al-Mouminine) : le mawlaoui Haibatullah supervise le Conseil de commandement, le pouvoir judiciaire, les commissions exécutives et d'autres organes de l'administration. Il est appuyé par le premier adjoint Sirajuddin Jallaloudine Haqqani (TAi.144), le chef du Réseau Haqqani (TAe.012), ainsi que par deux autres adjoints, le mollah Muhammad Yaqub Omari (non inscrit sur la Liste) et le mollah Abdul Ghani Baradar Abdul Ahmad Turk (TAi.024).

B. Le Conseil de commandement (Choura de Quetta) : d'après le site Web des Taliban, le Conseil est constitué de 20 membres, dont Mohammad Hassan Akhund (TAi.002), le mawlaoui Mohammadullah Mati (TAi.068), également connu sous le nom de mollah Nanay, Mohammad Hasan Rahmani (TAi.096), Noor Mohammad Saqib (TAi.110), Abdul Kabir Mohammad Jan (TAi.003), Abdul Qayyum Zakir (non inscrit sur la Liste), le mawlaoui Sayyid Abdul Rahman (non inscrit sur la Liste), Abdul Qadeer Basir Abdul Baseer (TAi.128), le mollah Shirin (non inscrit sur la Liste), le mollah Muhammad Rahmatullah (non inscrit sur la Liste), Amir Khan Motaqi (TAi.026), Abdul Razaq Akhund Lala Akhund (TAi.053), Gul Agha Ishakzai (TAi.147), Jabar Agha (non inscrit sur la Liste), Hafiz Majid (non inscrit sur la Liste), le mufti Abdul Rahman (non inscrit sur la Liste) et Sadr Ibrahim (non inscrit sur la Liste).

C. Tribunaux et juges : seraient présidés par Haji Mawlawi Ubaydullah Akhundzada (non inscrit sur la Liste) et Abdul Rahman Agha (TAi.114).

Commissions et « organes » Taliban (directions indépendantes)

1. Commission militaire : nomme les gouverneurs provinciaux fantômes, les gouverneurs adjoints fantômes pour les 34 provinces, les gouverneurs de district fantômes, et les commandants de groupe et les chefs de section dans chaque district. La Commission s'occupe de la planification, des missions et des opérations militaires, de la répartition des combattants et d'autres tâches à caractère militaire. Elle aurait son propre mandat et organiserait l'entraînement des forces Taliban. Elle serait dirigée par le mollah Ibrahim Sadar (non inscrit sur la Liste). Les responsabilités régionales sont les suivantes :

- a) Région sud : mollah Amir Khan Haqqani et mollah Muzamil ;
- b) Région ouest : mawlaoui Abdul Samad ;
- c) Loya Paktiya : mawlaoui Qasam Farid ;
- d) Région centrale : Haji Najib ;
- e) Région est : mawlaoui Rahimullah ;
- f) Région nord-est : mawlaoui Mohammad Ayub ;
- g) Région nord : mawlaoui Abdul Karim Jihadyar.

2. Commission politique : le principal bureau officiel se trouve au Qatar. Bénéficient actuellement de la dérogation à l'interdiction de voyager, qui a été prolongée par le Comité le 31 mars 2020 pour une période de quatre-vingt-dix jours venant à expiration le 29 juin 2020 : Abdul Ghani Baradar Abdul Ahmad Turk (TAi.024), Sher Mohammad Abbas Stanekzai Padshah Khan (TAi.067), Zia-ur-Rahman Madani (TAi.102), Abdul Salam Hanafi Ali Mardan Qul (TAi.027), Shahabuddin Delawar (TAi.113), Abdul Latif Mansur (TAi.007), Amir Khan Motaqi (TAi.026), Abdul-Haq Wassiq (TAi.082), Khairullah Khairkhwah (TAi.093), Nurullah Nuri (TAi.089) et Fazl Mohammad Mazloom (TAi.023)⁴⁴.
3. Commission du renseignement : Mawlawi Matihullah Mati (non inscrit sur la Liste).
4. Commission des affaires financières : mollah Gul Agha Ishakzai (TAi.147) :
 - a) Commission des douanes : mawlaoui Abdul Karim [serait Abdullah Hamad Mohammad Karim (TAi.141)] ;
 - b) Commission des pierres et des mines (est) : Najibullah Haqqani Hidayatullah (TAi.071) ;
 - c) Commission des biens : cheik Zahid (non inscrit sur la Liste).
5. Commission judiciaire : cheik Abdul Hakim (non inscrit sur la Liste).
6. Commission des médias : Zabihullah Mujahid (non inscrit sur la Liste).
7. Commission de la santé : Mohammad Abbas Akhund (TAi.066).
8. Commission de la formation, de l'apprentissage et de l'enseignement supérieur : mawlaoui Ghiya Ullah (non inscrit sur la Liste).
9. Commission de l'agriculture, de l'élevage, de l'ouchr et de la zakat : mawlaoui Abdul Latif Mansur (TAi.007).
10. Commission du recrutement, de l'information et de l'orientation : mawlaoui Kabir (non inscrit sur la Liste).
11. Commission des prisonniers : mollah Nooruddin Turabi Muhammad Qasim (TAi.058).
12. Commission chargée des organisations non gouvernementales : mollah Mohammad Younis (non inscrit sur la Liste).
13. Commission de la prévention des victimes civiles et des plaintes: mollah Manan Hotak (non inscrit sur la Liste).
14. Commission des antiquités : mawlaoui Garamsiri (non inscrit sur la Liste).
15. Commission de contrôle des frontières : Mawin Jabbar (non inscrit sur la Liste) ;
 - a) Contrôle des frontières (ouest) : mollah Mohammad Naim Barich Khudaidad (TAi.013) ;
 - b) Contrôle des frontières (est) : mawlaoui Baz Mohammad (non inscrit sur la Liste).
16. Bureau chargé des martyrs et des personnes handicapées : cheik Abdul Karim (non inscrit sur la Liste).

⁴⁴ Des rapports de source ouverte ont laissé entendre que les Taliban souhaitent ajouter Jan Mohammad Madani Ikram (TAi.119) et le mollah Mohammad Daud (radié de la Liste) au Bureau politique de Doha.

Hauts dirigeants Taliban qui ne sont pas inscrits sur la Liste des personnes et entités visées par le régime de sanctions

La plupart des membres du nouveau commandement Taliban dans les provinces ne sont pas inscrits sur la Liste. Pour rendre compte de l'existence des réseaux Taliban, l'Équipe de surveillance a indiqué entre parenthèses l'affiliation originale de la personne concernée : (QS) = réseau Quetta Shura ; (PS) = Réseau Peshawar Shura.

<i>Nom</i>	<i>Fonction</i>
Mawlaoui Fasi Huddin Badakhshi (PS)	Gouverneur fantôme, Badakhshan
Qari Mohammad Ayub Noorzai (QS)	Gouverneur fantôme, Badghis
Mawlaoui Mohammad Muhsin Hashimi	Gouverneur fantôme, Baghlan
Mawlaoui Qaudratullah Balhki Tadjik (QS)	Gouverneur fantôme, Balkh
Mawlaoui Burhanuddin	Gouverneur fantôme, Bamiyan
Mollah Aminullah (QS)	Gouverneur fantôme, Deykondi
Mollah Mashar (QS)	Gouverneur fantôme, Farah
Mawlaoui Abdul Wakil (QS)	Gouverneur fantôme, Fariyab
Mollah Bismillah Akhund (QS)	Gouverneur fantôme, Ghazni
Mawlaoui Abdul Qayum Rohani Noorzai (QS)	Gouverneur fantôme, Ghor
Mollah Mohammad Sadiq	Gouverneur fantôme, Helmand
Mawlaoui Abdul Rashid (QS)	Gouverneur fantôme, Hérat
Mawlaoui Ataullah Omari	Gouverneur fantôme, Jozjan
Qari Baryal (QS/PS)	Gouverneur fantôme, Kaboul
Mollah Shirin (QS)	Gouverneur fantôme, Kandahar
Haji Yasar (PS)	Gouverneur fantôme, Kapissa
Mawlaoui Abdullah Hussaini (PS)	Gouverneur fantôme, Khost
Mawlaoui Hamdullah Uruzgani (PS)	Gouverneur fantôme, Kounar
Mollah Rahmatulla Mohammad Kunduzi (PS)	Gouverneur fantôme, Konduz
Mawlaoui Abdul Hadi Pashayeewal	Gouverneur fantôme, Laghman
Mawlaoui Mohammad Ali Jan	Gouverneur fantôme, Logar
Mollah Mohammad Essa (PS)	Gouverneur fantôme, Nangarhar
Mollah Abdul Khaliq Abid (QS)	Gouverneur fantôme, Nimroz
Mawlaoui Esmatullah (PS)	Gouverneur fantôme, Nouristan
Mawlaoui Dost Mohammad (PS)	Gouverneur fantôme, Parwan
Mollah Nasar (PS)	Gouverneur fantôme, Paktika
Abdul Rahman Bilal (PS)	Gouverneur fantôme, Paktiya
Mawlaoui Nooruddin (QS)	Gouverneur fantôme, Samangan
Mawlaoui Ataullah Omari Uzbek (QS)	Gouverneur fantôme, Sar-e Pol
Mollah Mohammad Ismael Rasiq	Gouverneur fantôme, Takhar

<i>Nom</i>	<i>Fonction</i>
Mollah Shahabuddin fils de Suleiman (QS)	Gouverneur fantôme, Orozgan
Mollah Wali Jan Hamza (PS)	Gouverneur fantôme, Ouardak
Mollah Abdul Rehman (également connu sous le nom de Pir Agha) (PS)	Gouverneur fantôme, Zabol

Source : Gouvernement afghan.
